

**PRESENTS** : MIRMAND Laurent, CARTIER Christine, CHAPPON Claude, PROHET Michelle, DEMAS Paul, RAMOUSSE Michel, SALANON Gérard, PERGIER Odile, SOULAS Elisabeth, DUMAS Yvette, COUTANSON Frédéric, GIRARD Franck, MANIVIT Sandrine.

**EXCUSES** : JOUVHOMME Karen (a donné pouvoir à Michelle PROHET), FERRY Fabienne (a donné pouvoir à DEMAS Paul), VIGNAL Hervé, DELAVAY COURTIAL Caroline, PITAVY Benoît (a donné pouvoir à Odile PERGIER), CHARBONNIER Fanny.

Le 27 janvier 2023, une convocation avait été adressée aux membres du Conseil Municipal pour une séance le 2 février 2023 à 20h30.

**PRESIDENT DE SEANCE** : MIRMAND Laurent

**SECRETAIRE DE SEANCE** : CHAPPON Claude

N° DE DELIB	POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	DECISIONS
2023/001	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	La délibération a désigné par 16 voix POUR Claude CHAPPON
2023/002	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 8 DECEMBRE 2022	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/003	DENOMINATION DE VOIES	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/004	LOTISSEMENT DE FADEZE – VENTE GAYARD	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/005	<u>CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE – PROJET DE DESSERTE FORESTIERE BOIS D'INAYRE</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/006	<u>CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA RESTAURATION INTERIEURE DES CHAPELLES DU SACRE CŒUR ET DE SAINT FRANCOIS REGIS DE L'EGLISE SAINT CAPRAIS</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/007	<u>DEMANDE DE SUBVENTIONS BADIGEONS CALEMARD DE MONTJOLY</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/008	<u>OPERATION RHI PLACE NEUVE : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE L'ANAH</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/009	<u>MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 2 DU PLU – MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION AUPRES DU PUBLIC</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/010	<u>PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57 – MISE EN PLACE DE LA FONGIBILITE DES CREDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT – DECISION</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/011	<u>NOUVELLES CONDITIONS DU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/012	<u>CHARTRE DE GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/013	<u>DEBAT RELATIF AU RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE LA CAPEV</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR

Laurent MIRMAND,  
Maire de CRAPONNE-SUR-ARZON

